

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°ARMP/02/F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE DES UNIFORMES DU PERSONNEL DE L'ARMP

Date de publication : 17 / 07 / 2026

Date d'ouverture : 06 / 08 / 2026

1. Objet

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, **POUR LA FOURNITURE DES UNIFORMES DU PERSONNEL DE L'ARMP.**

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur les subsides de l'Etat.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Conditions de participation

La passation du marché est ouverte à toute personne physique ou morale non concerné par l'une des cas d'inéligibilités prévus aux articles 161 et 162 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures, heure locale à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de l'ARMP, Bureau N° 303, 3^{ème} étage, Building du Ministère des Finances.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (Bif 50.000) non remboursables, versés sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR

6. Durée des prestations.

La durée des prestations est de 30 Jours calendriers maximums. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer les délais les plus courts.



7. Présentation et Date limite de dépôts des offres.

Les offres devront parvenir au secrétariat de la Direction Générale, sous pli fermé, sis au Boulevard du Japon, Building du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, 3ème Etage, N° 303, Tél : 22275914, au plus tard le 06./08./2026 à 10 heures, heure locale.

8. Validité des offres.

La validité des offres est fixée à 90 Jours calendriers à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Séance d'ouverture des offres.

L'ouverture des offres se fera en séance publique en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister en date du 06/08/2026 à 10 heures 30 min dans la salle des réunions de la Direction Générale de l'ARMP.

Fait à Bujumbura, le 15/07/2026

DIRECTEUR GENERAL DE L'ARMP

Hon. Jean Claude NDUWIMANA

